



Canadian Association of Chiefs of Police
Association canadienne des chefs de police

Présentation au Comité permanent de la sécurité
publique et nationale de la Chambre des communes

**Étude du phénomène grandissant
des vols de voitures au Canada**

Allocution par :
Commissaire Thomas Carrique

Au nom de :

Association Canadienne des chefs de police

Le 29 février 2024

Bonjour président, vice-présidents et membres du comité. Au nom de l'Association canadienne des chefs de police, je vous remercie de me donner l'occasion de discuter de l'augmentation dramatique du nombre de vols de voitures au Canada et des possibilités de lutter contre cette tendance préoccupante pour la sécurité du public et des policiers.

Introduction

J'ai beaucoup apprécié ma participation au Sommet national du gouvernement fédéral pour lutter contre le vol de véhicules qui s'est tenu à Ottawa, il y a quelques semaines à peine, soit le 8 février.

Le Sommet a permis à la police de collaborer avec des représentants du gouvernement et des parties prenantes de l'industrie pour aborder les complexités du vol d'automobiles, y compris le rôle du crime organisé dans ce marché criminel en pleine croissance.

Le Sommet national représentait une excellente première étape, et l'Association canadienne des chefs de police se réjouit de travailler avec les nombreux partenaires qui se sont engagés à collaborer à l'identification et à la mise en œuvre de solutions au cours du Sommet.

Infractions liées au vol de véhicules

Je suis au courant des statistiques alarmantes et des préoccupations en matière de sécurité qui vous ont été présentées plus tôt cette semaine par les témoins de la police qui ont comparu devant vous le 26 février. Pour ajouter au contexte actuel, depuis le Sommet national du 8 février, plus de 3 000 automobiles ont été volées au Canada.

Le vol de véhicules automobiles n'est pas un phénomène nouveau sur le marché criminel canadien. Il existe de nombreux cas documentés de groupes criminels organisés qui, depuis les années 1990, font passer en contrebande des véhicules volés dans des conteneurs d'expédition à destination de l'étranger.

En général, les vols d'automobiles ont diminué de manière significative au cours de la période qui a précédé, et certainement suivi, la réglementation de 2007 de Transports Canada qui obligeait les constructeurs automobiles à équiper tous les nouveaux véhicules d'un système antivol anti-démarrage.

Malgré ces progrès, les criminels ont fini par trouver des moyens techniques pour manipuler et vaincre ces technologies.

Le crime organisé

Les organisations criminelles ont profité de leur capacité à déjouer les progrès de la technologie antivol, tout en exploitant la perturbation des chaînes d'approvisionnement mondiales causée par la pandémie de COVID-19. Ceci a entraîné des pénuries de véhicules et de pièces automobiles qui ont eu un impact considérable sur l'offre et la demande, augmentant ainsi de façon spectaculaire la valeur des voitures usagées.

Aujourd'hui, le crime organisé a la mainmise sur le marché transnational illicite du vol de véhicules. On estime que 80 % des véhicules volés sont exportés, que 10 % des véhicules volés sont revendus au Canada avec des numéros d'identification de véhicules falsifiés, et que les derniers 10 % sont démantelés et vendus en pièces détachées.

Le marché lucratif international des véhicules canadiens volés a pris de l'ampleur car de nombreux véhicules recherchés sont facilement disponibles au Canada, alors qu'ils sont soit très coûteux à l'étranger, ou impossibles à acheter dans ces pays.

Pour réaliser des profits substantiels, les réseaux criminels exportent des véhicules volés vers des acheteurs à l'étranger. La majorité de ces voitures sont exportées vers l'Afrique, le Moyen-Orient et l'Europe.

Comme l'ont déjà souligné mes collègues de la police, les chefs, les agents, leurs familles et le public sont tous très préoccupés par l'augmentation du niveau de violence associé au vol de véhicules.

Des délinquants dangereux, dont plusieurs ont déjà été condamnés pour des vols, des vols de voitures et des infractions à main armée, ou sont en liberté sous caution pour des délits semblables, commettent des détournements de voitures et des violations de domicile violents pour avoir accès à certains véhicules recherchés et, ce faisant, mettent en danger la vie du public et de nos agents.

Malheureusement, il existe d'innombrables exemples de propriétaires de véhicules qui se font voler leur véhicule sous la menace d'une arme, ainsi que de policiers eux-mêmes et/ou leurs véhicules de police qui sont heurtés ou qui sont forcés de quitter la route par des délinquants violents qui tentent de s'enfuir à bord de véhicules volés.

Les chefs de police réclament ...

Pour répondre à cette préoccupation concernant la sécurité du public et des agents, et pour perturber le marché transnational illicite contrôlé par des réseaux criminels organisés — dont les profits financent souvent d'autres activités criminelles, telles que le trafic de drogue, le trafic d'armes, la traite des êtres humains et le terrorisme international — les chefs de police du Canada réclament :

- le renforcement de la sécurité portuaire et des mécanismes de contrôle, y compris les inspections et le recours à la technologie, afin de perturber l'exportation illégale de véhicules volés.
- la réglementation des progrès de la technologie antivol pour désactiver, suivre et récupérer les véhicules volés, ainsi que la restriction de la vente d'outils utilisés pour neutraliser les systèmes antivol.
- La vérification de l'immatriculation des véhicules appartenant à des tiers, l'inspection physique des numéros d'identification des véhicules problématiques au cours de la procédure d'immatriculation, et la création d'un système national d'immatriculation des véhicules.
- En ce qui concerne le vol de véhicules motorisés, des peines minimales plus sévères pour les récidivistes, la création de nouvelles infractions liées au trafic et/ou à l'exportation de véhicules volés, et l'application de la gamme complète des sanctions déjà prévues par le *Code criminel*.

Conclusion

En conclusion, c'est en travaillant en collaboration avec le gouvernement et les parties prenantes de l'industrie que nous avons collectivement l'occasion — en fait, la responsabilité — de mieux servir les Canadiens en prenant les mesures nécessaires pour perturber et démanteler les réseaux criminels organisés impliqués dans le vol de véhicules.

Ainsi, la qualité de vie au Canada s'en trouve améliorée et la sécurité du public et des policiers est renforcée.